

TARIF DES PROFESSIONNELS A COMPTER DU 01/01/2014

Le système des unités pré payées est supprimé.

Pas de changement des procédures d'enregistrement sur les consoles.

Pour les professionnels possédant un solde d'unités, elles seront valides jusqu'au 31/12/2014

Désormais le paiement des apports en déchèterie, au-delà des 4m3 forfaitaires, se fait après le dépôt.

Les forfaits non utilisés ne se reportent pas sur l'année suivante.

Au 01/01/2015: Seuls les 4m3 forfaitaires seront validés.

3 catégories de professionnels

AVEC CARTE et BAC sur commune en redevance incitative:

Facturation semestrielle (6 mois) incluant un forfait de 2 m3 pour l'apport en déchèterie

Les apports au-delà des 2 m3 semestriels seront facturés suivant la grille ci-dessous

TARIF: ABONNEMENT ANNUEL EN FONCTION DE LA TAILLE DU BAC ORDURES MENAGERES INCLUANT UN FORFAIT DE 4 M3

AVEC CARTE SANS BAC sur commune en redevance incitative:

Abonnement annuel incluant un forfait de 4m3 pour accès à la déchèterie

Les apports au-delà des 4 m3 à l'année seront facturés suivant la grille ci-dessous

TARIF: ABONNEMENT ANNUEL DE 40 € INCLUANT UN FORFAIT DE 4M3

AVEC CARTE (avec ou sans bac) sur commune hors redevance incitative

et sur communes hors territoire du smirgeomes:

Abonnement annuel incluant un forfait de 4m3 pour accès à la déchèterie

Les apports au-delà des 4 m3 à l'année seront facturés suivant la grille ci-dessous

TARIF: ABONNEMENT ANNUEL DE 40 € INCLUANT UN FORFAIT DE 4M3

PROFESSIONNEL SANS CARTE: procédure habituelle

2 m3 par semaine	Nature des déchets		Abonnement annuel	m3 supplémentaire (au-delà de 4 m3)
	Encombrants		Forfait de 4 m3	10 €/m3
	Gravats			10 €/m3
	Bois			10 €/m3
	Déchets verts			10 €/m3
	Plastiques			10 €/m3
	Cartons		Gratuit	Gratuit
	Métaux		Gratuit	Gratuit

Déchets dangereux		Nature des déchets		Nbre d'unités au Kg
10 kg par semaine. Pour les quantités supérieures prendre contact avec l'agent d'accueil qui vous conseillera.	Catégorie 1	Emballages souillés Filtre à huile Peinture, Solvant Radiographies	PAS INCLUS DANS LE FORFAIT ANNUEL (facturation dès le premier apport).	1,50 € / kg
	Catégorie 2	Aérosols pleins ou vides Phyosanitaires		3,00 € / kg
	Catégorie 3	Produits non identifiés Réactifs de laboratoire Autres DTQD Ampoules, Néons		4,50 € / kg
	Catégorie 4	Batteries Cartouches d'encre Huile de vidange Huile de friture Piles	Gratuit	Gratuit